

Une ethnologie de contact An Ethnology of cultural contact

Jean Du Berger

Volume 7, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038334ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/038334ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Du Berger, J. (2009). Une ethnologie de contact. *Rabaska*, 7, 27–44.
<https://doi.org/10.7202/038334ar>

Résumé de l'article

L'ethnologie de sauvegarde a répondu à un besoin de fonder l'identité d'une communauté sur les pratiques culturelles du passé. L'état des collectes et des dépôts d'archives où les traces de ces pratiques sont conservées devraient permettre de communiquer les valeurs qu'elles représentent et d'amorcer une ethnologie de contact et de relation.

Une ethnologie de contact¹

JEAN DU BERGER

Québec

Le « passage d'une ethnologie de sauvegarde à une ethnologie de relation »

Comment exprimer la reconnaissance que j'éprouve en recevant ce doctorat honorifique de l'Université de Sudbury ? L'Université de Sudbury s'enracine à mes yeux dans l'œuvre de la Compagnie de Jésus en Ontario et prolonge d'une certaine manière l'action du Collège du Sacré-Cœur de Sudbury. De plus, l'Université de Sudbury et, avant elle, le vieux collège étaient reliés à l'Université Laval par l'affiliation à la Faculté des arts autrefois ou par les diplômés de l'Université Laval qui y ont fait carrière ou qui y travaillent encore. Il n'est que de rappeler l'œuvre du père Germain Lemieux, l'action de Jean-Pierre Pichette et la présence de ceux et celles qui y sont présentement en qualité de chercheurs et de professeurs.

Lorsque monsieur le recteur, le docteur Andrii Krawchuk, m'annonça la décision de l'université de me décerner un doctorat honorifique, je me suis souvenu des échanges avec le père Lemieux, des colloques², des publications³, des cours à distance⁴, de la collaboration avec Jean-Pierre Pichette et des séances de travail avec Lucie Beaupré et Marcel Bénéteau au début de cette année. Autant de liens qui me rattachaient déjà à l'Université de Sudbury. Votre accueil, monsieur le recteur et chers collègues, vient couronner ces quarante années de rapports fraternels et amicaux. Je vous en remercie. Merci, tout simplement.

Vous m'avez demandé de prendre la parole. Je le ferai en qualité d'ethnologue. Je me propose de traiter du passage d'une ethnologie de

1. Discours prononcé le 13 octobre 2006, lors de la réception d'un doctorat honorifique de l'Université de Sudbury.

2. Jean Du Berger, « En amont de Germain Lemieux : Marius Barbeau, Félix-Antoine Savard, Luc Lacourcière », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'Œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Prise de Parole et Centre franco-ontarien de folklore, 1993, p. 107-136.

3. Jean Du Berger, « Le Diable dans les légendes du Canada français », dans *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. VIII, février 1976, p. 7-20.

4. Jean Du Berger, *Les Légendes et les croyances populaires*, Sudbury, Université de Sudbury, 1994, 283 p.

sauvegarde à une ethnologie de relation. En des temps où les cultures se rencontrent et se heurtent, il faut instituer un lieu de rencontre de l'Autre. L'institution universitaire pourrait, je crois, assurer les fondements scientifiques et théoriques d'une dynamique relationnelle. En un mot, l'université peut créer un lieu d'expression de Soi et de compréhension de l'Autre au niveau des communautés qui constituent l'espace social.

La première partie de ma proposition, le « passage d'une ethnologie de sauvegarde à une ethnologie de relation », m'impose d'aborder encore une fois le thème de l'ethnologie de sauvegarde. J'ai tellement écrit sur le sujet. Combien de fois, j'ai décrit les travaux enthousiastes du père Germain Lemieux⁵. Combien de fois, j'ai fait le bilan des recherches de mes prédécesseurs dans le champ du folklore, de l'ethnographie traditionnelle ou de l'ethnologie⁶. Je croyais même m'être exprimé une dernière fois sur le sujet à l'invitation de mon collègue et ami Marcel Bénéteau lors du colloque « Le Passage du Déroit » à l'Université de Windsor en 2001⁷. Il faut humblement reconnaître que les articles publiés dans les actes de colloques n'ont pas beaucoup de lecteurs et je n'ai pas l'outrecuidance de croire que vous m'avez lu ou relu avant de venir ici. Je vous invite donc à retourner avec moi sur les chemins de l'histoire.

Définitions

Avant de prendre la route, quelques définitions. L'ethnologie a pour objet l'étude des pratiques culturelles d'un groupe. Je précise que le projet ethnologique ne se limite pas à la tradition orale. C'est tout le champ des pratiques culturelles traditionnelles qui est objet de recherche : pratiques coutumières, pratiques du corps, pratiques alimentaires, pratiques vestimentaires, pratiques

5. « Germain Lemieux et le folklore », dans *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, 12, été-automne 1986, p. [109]-139 ; « En amont de Germain Lemieux... », *op. cit.*

6. « Bilan des études des folkloristes du Canada français dans le domaine de la mentalité religieuse populaire », dans *Les Religions populaires, colloque international de 1970*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 115-127 ; « Marius Barbeau, le conte et le conteur », dans *Études françaises*, 12/1-2, avril 1976, p. 61-70 ; « Luc Lacourcière : quête du sens », dans *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière*, Montréal, Leméac, 1978, p. 165-175 ; « Le Lieu de l'oral », dans *Héritage de la francophonie canadienne : traditions orales*, Sainte-Foy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p. 7-10 ; « Imaginaire traditionnel, imaginaire institutionnel », dans Gérard Bouchard (dir.), *La Construction d'une culture : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 5-117 ; « Tradition et constitution d'une mémoire collective », dans Jacques Mathieu (dir.), *La Mémoire dans la culture*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 43-77 ; « Folklore et ethnologie à l'Université Laval », dans Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997, p. 3-24.

7. « Dernier voyage au pays de l'imaginaire de l'Amérique française », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le Passage du Déroit : 300 de présence francophone*, Windsor, Ontario, Humanities Research Group, « Working Papers in the Humanities » 11, 2003, p. 193-216.

techniques, pratiques ludiques et esthétiques, pratiques linguistiques, pratiques ethnoscientifiques et pratiques éthiques⁸.

L'ethnologie de Soi ou du proche porte de toute évidence sur la culture du sujet lui-même et de sa communauté. L'ethnologie de l'Autre ou du lointain a pour objet une autre culture. Les travaux de Marius Barbeau (1883-1969), par exemple, ont porté sur sa propre culture (ethnologie de Soi) ainsi que sur les cultures amérindiennes (ethnologie de l'Autre).

Le danger de l'amnésie collective

Quelle ethnologie avons-nous pratiquée ? Une ethnologie de sauvegarde dont le leitmotiv semble être le mot d'ordre de Charles Nodier (1780-1844) qui figure à la première page de la revue *Les Soirées canadiennes* en 1861 : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées. » Au cours du XIX^e siècle et de la première partie du XX^e siècle, une amnésie menaçait l'identité collective. Édouard-Zotique-Massicotte (1867-1947) affirmait en 1902 : « De nos jours, la légende et le conte, qui étaient nés de la superstition, menacent de se perdre irrémédiablement⁹. » Même constat chez Marius Barbeau : « Personne aujourd'hui ne croit aux merveilles qui captivaient l'imagination des anciens. L'enfant même n'écoute plus les contes et les légendes que sa grand-mère pourrait lui redire. Il sait lire ! Et le conteur, devenu rare, se tait faute d'auditeurs. Ses contes s'oublient. Le conteur disparaît, meurt, et les contes se perdent¹⁰. » Luc Lacourcière (1910-1989) déclare dans le premier numéro des *Archives de Folklore* en 1946 :

Sans négliger l'étude des influences et des expériences, le folklore se porte en premier lieu vers les traditions. Il ne veut rien laisser perdre de ce qui est significatif de l'homme collectif. Au milieu des transformations qui, de plus en plus, imposent leurs lois à notre monde bouleversé, il s'occupe de conserver à la civilisation les biens excellents de son passé. Ce que les sciences historiques et psychologiques ont trop souvent négligé, ce qui ne se trouve ni dans les livres, ni dans les archives écrites, c'est ce que le folklore veut connaître et divulguer¹¹. »

8. Voir ma *Grille des pratiques culturelles*, Sillery (Québec), Septentrion, 1997, 406 p. J'ai établi la bibliographie des travaux de recherche et des publications dans le domaine de l'ethnologie en 1991 : *Bibliographie des pratiques culturelles traditionnelles, 1800-1991*, [Québec], Célat, Faculté des lettres, Université Laval, septembre 1991, 261 p. Cette bibliographie, mise à jour, est déposée aux Archives de Folklore de l'Université Laval.

9. Édouard-Zotique Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1902, p. v-vi.

10. Marius Barbeau, « Le Folklore canadien-français », dans *Mémoires de la société royale du Canada, Section I*, Série III, vol. IX, mars 1916, [Communication faite en mai 1915], p. 449-450.

11. Luc Lacourcière, « Présentation », *Les Archives de Folklore*, I, [Montréal], Éditions Fides, 1946, p. 8.

Oubli. Perte. Ces mots qui traduisent un désarroi devant les mutations sociales et le changement en général. Je vous propose d'analyser la mise en place d'une ethnologie de sauvegarde par un détour inattendu.

La « mentalité de garnison »

Dans la conclusion de *L'Histoire littéraire du Canada : littérature canadienne de langue anglaise*¹², Northrop Frye se propose de « décrire la façon dont l'imagination canadienne s'est développée dans sa littérature. » D'après le discours de la littérature canadienne de langue anglaise, le « Canada anglais » se présente comme suit :

De petites communautés isolées et entourées d'une « frontière » physique ou psychologique, séparées les unes des autres et séparées aussi de leurs sources culturelles américaine et britannique : des communautés qui fournissent tout ce que leurs membres possèdent en fait de valeurs foncièrement humaines et qui se voient forcées d'éprouver un grand sentiment de respect pour la loi et l'ordre qui les tient unies ensemble, et qui se trouvent cependant aux prises avec un cadre physique immense, incapable de penser, menaçant et redoutable – de telles communautés sont destinées à développer ce que nous pouvons appeler provisoirement une mentalité de garnison¹³.

Et Northrop Frye précise : « Sur les toutes premières cartes géographiques du pays, les seuls endroits habités sont des forts, et cela reste vrai des cartes culturelles pendant une bien longue période postérieure¹⁴. » Le mot est lancé : « mentalité de garnison ». Cette mentalité n'admet pas la dissidence : « Une garnison est une société étroitement unie et assiégée, dont les valeurs morales et sociales sont indiscutables. Dans une situation périlleuse, on ne discute ni les causes ni les motifs : on est soit un guerrier soit un déserteur¹⁵. »

Or, cette mentalité d'assiégé, nous la retrouvons dans le discours du Canada français. Pensons aux premiers pas des Jacques Cartier, des Samuel de Champlain et de tous les autres qui s'aventurèrent dans ce continent mystérieux. Leur premier geste fut de construire une palissade. Par la suite, la construction de forts accompagna chaque étape de l'exploration de la terre

12. Carl F. Klinck (dir.), *L'Histoire littéraire du Canada : littérature canadienne de langue anglaise*, traduit de l'anglais par Maurice Lebel, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970.

13. *L'Histoire littéraire du Canada : littérature canadienne de langue anglaise*, p. 982. Voir l'utilisation du concept dans Lydia Miljan et Barry Cooper, « The Canadian "Garrison Mentality" and Anti-Americanism at the CBC », dans *Studies in Defence & Foreign Policy*, The Fraser Institute, Number 4, May 2005.

14. *Loc. cit.*

15. *Op. cit.*, p. 983.

d'Amérique¹⁶. Sur les 154 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, un peu moins de la moitié commémorent un passé militaire par des blockhaus, des casernes, des citadelles, des forteresses, des fortifications, des redoutes, des tours Martello et plus de trente forts.

Figures de l'ennemi

De quoi fallait-il donc se protéger ? L'ennemi prit le visage de certaines nations amérindiennes, des habitants de la Nouvelle-Angleterre, des armées de la Grande-Bretagne et des envahisseurs venant des États-Unis.

En littérature, l'agresseur, l'étranger, fit son apparition en 1837 dans le premier roman du Canada français, *L'Influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé fils (1814-1841). Le chapitre cinquième, « L'Étranger », raconte la légende du Diable beau danseur : l'étranger, ce serait donc en premier lieu le Diable en personne qui tente d'enlever une jeune femme au cours d'une veillée de danse ; le curé de la paroisse vient le chasser et sauver sa paroissienne. Première image. Le danger est écarté par le prêtre. Par la suite l'Église catholique s'interposera entre ses « fidèles » et les dangers qui les menacent.

L'étranger, c'est aussi celui qui s'empare de la terre, de notre terre, de la terre paternelle. Dans le roman de Patrice Lacombe (1807-1863), *La Terre paternelle*, publié en 1846, la terre est décrite en termes idylliques :

La terre soigneusement labourée et ensemencée s'empressait de rendre au centuple ce qu'on avait confié dans son sein. [...] La paix, l'union, l'abondance régnaient donc dans cette famille ; aucun souci ne venait en altérer, le bonheur. Contents de cultiver en paix le champ que leurs ancêtres avaient arrosé de leurs sueurs, ils coulaient des jours tranquilles et sereins. Heureux, oh trop heureux les habitants des campagnes, s'ils connaissaient leur bonheur¹⁷ !

Souvenir des études classiques¹⁸. Mais, tout s'écroule. La terre est envahie :

16. Un rappel des beaux vieux noms : les forts Sorel, Chambly, Cataracoui, Niagara. Les forts Crève-cœur, de Buade à Saint-Ignace, Saint-Joseph, Pontchartrain du Détroit et Michillimakinac. La forteresse de Louisbourg. Le fort La Baye au sud de « Green Bay », le fort Ouaténon sur la rivière Wabash, le fort de Chartres, le fort Saint-Frédéric sur le Richelieu, le fort Saint-Pierre sur le lac La Pluie, le fort Saint-Charles sur le lac des Bois. Le poste de Vincennes au confluent de la Ouabache et de l'Ohio, le fort Maurepas sur la rivière Rouge, le fort La Reine sur l'Assiniboine, le fort Dauphin près du lac Winnipegosis, le fort Bourbon, au nord-ouest du lac Winnipeg et le fort Paskoya sur la Saskatchewan. Le fort Rouillé, le fort Frontenac, le fort de la Présentation sur le Saint-Laurent (le premier fort après Montréal). Les forts Presqu'île et Le Bœuf sur le lac Érié, le fort Machault sur la rivière Alleghény, le fort à la Corne à la confluence des rivières Saskatchewan et les forts Venango et Duquesne sur la rivière Ohio et enfin le fort Carillon.

17. Patrice Lacombe, *La Terre paternelle*, Montréal, 1972 (1846), p. 42.

18. « O fortunatos nimium sua si bona norint agricolos. » Virgile, *Géorgiques*, liv. II, vers 458.

« [...] et la terre paternelle, sur laquelle les ancêtres de Chauvin avaient dormi pendant de si longues années fut foulée par les pas d'un étranger¹⁹. » Le comble de l'horreur se produit quand la maison est occupée : « [...] il comprit tout : son père s'était ruiné, sa terre était vendue, et l'étranger était insolemment assis au foyer paternel²⁰ ! » Le fort est envahi.

Dans une autre perspective, l'étranger désigne l'ailleurs où l'on peut se perdre. En 1846, dans le roman de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), *Charles Guérin*, le héros cherche à retenir ce qu'il désigne par le terme de fugitifs : « Charles rassembla à la porte de l'église tous les fugitifs et il leur fit un magnifique sermon en trois points sur la lâcheté qu'il y avait d'abandonner son pays, sur les dangers que l'on courait de perdre sa foi et ses mœurs à l'étranger, sur l'avantage et le patriotisme de fonder de nouveaux établissements sur les terres fertiles de notre propre pays²¹. » Ce thème, nous le retrouvons dans la littérature du terroir qui décrit les malheurs des hommes et des femmes qui abandonnent la terre, la désertent, pour se perdre dans la ville dangereuse.

Ces premiers romans décrivaient ce qui menaçait la société canadienne-française : l'invasion ou la désertion du territoire qui fera tomber le dernier rempart : la terre.

Le salut par la terre

Un front commun se forme. La terre est présentée comme le lieu du salut. En 1855, George-Étienne Cartier (1814-1873), qui sera un des Pères de la Confédération canadienne, déclarait :

Canadiens français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous *cramponner* à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a point doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants, non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol. Si, plus tard, on voulait s'attaquer à notre nationalité, quelle force le Canadien français ne trouverait-il pas pour la lutte dans son enracinement au sol ! Le géant Antée puisait une vigueur nouvelle chaque fois qu'il touchait la terre, il en sera ainsi de nous.²²

19. Patrice Lacombe, *op. cit.*, p. 81.

20. *Ibid.*, p. 109.

21. P.-J.-O. Chauveau, *Charles Guérin*, Montréal, Fides, éd. 1978, p. 345.

22. Sir George-Étienne Cartier, Discours prononcé à titre de président de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 21 octobre 1855, cité par le P. Archambault, S.J., « Déclaration d'ouverture », *La Vie rurale : compte rendu des cours et conférences, xxiv^e session, Rimouski, 1947*, Montréal, École sociale populaire, 1947, p. 16.

Le mot d'ordre est lancé. Il s'agit d'assurer « notre existence nationale ». Dans une lettre pastorale dont le titre complet est *Lettre pastorale de Nosseigneurs les Archevêques et Évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, établissant l'œuvre des missionnaires agricoles* en 1894, les évêques célèbrent l'agriculture en énumérant ses austères vertus avec une ferveur touchante :

L'agriculture est la vraie nourricière des peuples, leur principale source de richesses ; c'est dans la terre que se trouve la fortune réelle d'une nation, fortune stable et certaine comme la bonté de Dieu, fortune qui ne cesse jamais complètement de se renouveler et qui subit beaucoup moins de ces désastreuses fluctuations qui affectent si souvent et si fortement le commerce et l'industrie. [...] La vie de la campagne offre de précieux avantages au point de vue moral et religieux ; elle rend l'homme meilleur, en lui conservant des mœurs simples, un cœur droit, des habitudes d'économie, le goût du travail, l'amour de la justice ; elle lui apporte la richesse sous les formes les plus variées : richesse de joie, d'union, d'affection de famille, richesse dans la modération des désirs.²³

Lors du Tricentenaire de la ville de Québec, en 1908, monseigneur Paul-Eugène Roy (1859-1926), évêque de Québec, a résumé comme suit ce qui devenait, d'une certaine façon, un aspect de la doctrine de l'Église. L'évêque salue « la noblesse de la charrue » :

Il nous fallait ici une noblesse plus pacifique dans ses origines et mieux adaptée aux conditions de notre vie et à nos traditions nationales. Cette noblesse, nous la fondons, aujourd'hui, sur ce rocher de Québec, où abordaient, il y a 300 ans, les conquérants de la terre canadienne, et volontiers je l'appellerais la noblesse de la charrue. On a réuni dans cette salle les descendants des vaillantes familles qui fondèrent et agrandirent ici la patrie canadienne ; qui se taillèrent courageusement, au bord du Saint-Laurent, un domaine arraché au stérile empire de la barbarie ; qui s'y fixèrent par des attaches indissolubles et s'y transmirent sans interruption, pendant deux siècles et plus, le noble héritage du vrai patriotisme et le culte inviolable de la terre ancestrale.²⁴

Le ton est guerrier. « Ce sont les années rudes, mais combien fructueuses ! des premiers défrichements ; c'est la glorieuse épopée de la terre qui naît, de la civilisation qui trace pied à pied son lumineux sillon à travers l'inculte sauvagerie des hommes et des bois. Chaque coup de hache, alors, est une

23. Archevêché de Québec, *Lettre pastorale de Nosseigneurs les Archevêques et Évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, établissant l'œuvre des missionnaires agricoles*, Épiphanie 1894, cité dans Jean Hulliger, *L'Enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950*, Montréal, Fides, 1958, p. 15.

24. M^{gr} Paul-Eugène Roy, « La Noblesse de la charrue », dans *Discours religieux et patriotiques*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1926, p. 160.

belle et patriotique action ; chaque arbre qui tombe est un ennemi vaincu ; chaque sueur qui arrose le sol est une semence féconde²⁵. » Monseigneur Roy oppose donc à « l'inculte sauvagerie des hommes et des bois » et au « stérile empire de la barbarie » l'action des « conquérants de la terre canadienne » pour qui « chaque arbre qui tombe est un ennemi vaincu », ces conquérants qui apportent « la civilisation qui trace pied à pied son lumineux sillon ». Notez les expressions ma foi ! assez dogmatiques de l'évêque : « attaches indissolubles », « vrai patriotisme », « culte inviolable ».

Les politiciens vont plus loin. La même année, en 1908, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, Laurent-Olivier David (1840-1926), affirme qu'il faut conquérir la terre, conquérir de nouveaux espaces. Comme on le disait alors, « faire de la terre » :

[...] puisque vous me demandez un mot, à l'occasion de notre fête nationale, je crois devoir dire le mot que je considère, dans le moment, le plus juste, le plus utile, le plus patriotique : Colonisons... Oui, colonisons, emparons-nous du sol, défrichons nos terres, restons dans la province que Dieu nous a donnée en héritage, n'allons ni à droite, ni à gauche, ni au Nord, ni à l'Ouest, ni aux États-Unis, concentrons-nous, fortifions-nous sur le sol de nos pères, sur les vastes champs qu'ils nous ont légués au prix des sacrifices les plus héroïques ; cessons d'émigrer, de nous diviser, de nous démembrer, de nous affaiblir au cœur, à la tête, là où nous avons surtout besoin de tout notre sang, de toutes nos forces. [...] Il faudrait organiser la croisade sainte de la colonisation, former une vaste association du clergé et de toutes nos sociétés nationales, avec un bureau central composé des meilleurs hommes de la province, et des succursales dans les autres parties du pays.²⁶

Il ne s'agit plus seulement de chanter un « passé glorieux », il faut avancer, aller toujours plus loin, mais attention ! il ne faut pas trop s'éloigner : « Restons dans la province que Dieu nous a donnée en héritage. » Le ton a monté. Il s'agit d'une « croisade sainte de la colonisation ». Pour protéger les acquis, la conquête est la meilleure stratégie.

La forteresse, nous pouvons nous en rendre compte, c'est la terre. La terre qui protège, mais qui exige un combat continu. Écoutons celui qui était alors, en 1912, l'abbé Lionel Groulx (1878-1967) qui décrit la terre comme « des murs de défense » mais « à profil de cathédrale » :

La survivance ! Nous avons coordonné vers cette fin et nous avons dépensé pour l'atteindre tout le trésor de nos énergies. Fortifier par une vigoureuse culture intérieure notre âme française, dresser autour d'elle des murs de défense, voilà

25. *Ibid.*, p. 162.

26. L.-O. David, « 1908. La fête nationale et la colonisation », dans *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1917, p. 221-222.

qui donne le mot de notre histoire depuis cent cinquante ans. Nous n'avons versé ni plus de sueurs ni plus de sang pour la conquête du sol. Et d'ailleurs, tout l'effort de nos colons et de nos laboureurs se subordonne à la grande œuvre de préservation et de construction nationales. Quand, chez nous, des pionniers ouvrent un canton et sèment de nouveaux champs de blé, ah ! nous le savons, rien ne les anime de la passion des envahisseurs. Humbles constructeurs de la patrie, ils reculent leurs contreforts pour fortifier l'édifice, à profil de cathédrale, où nous gardons, pieusement comme dans un tabernacle, l'âme de la Nouvelle-France.²⁷

La terre et le pays, la maison et la patrie

Ce discours où se confondent peu à peu la terre et le pays, la maison et la patrie, nous en trouvons l'expression la plus éloquente en 1914, dans le roman de Louis Hémon (1880-1913), *Maria Chapdelaine*. À la fin du roman, l'héroïne est déchirée. Doit-elle demeurer « dans la province où nos pères sont restés » ou émigrer aux États-Unis où elle pourrait connaître une vie tellement plus facile. Une voix se fait entendre et ce qu'elle dit, cette voix, est un écho du discours de plus en plus insistant des évêques et des politiciens. Cette voix, l'auteur la décrit ainsi : « [...] comme un son de cloche, comme la clameur auguste des orgues dans les églises, comme une plainte naïve et comme le cri perçant et prolongé par lequel les bûcherons s'appellent dans les bois. Car en vérité tout ce qui fait l'âme de la province tenait dans cette voix : la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force barbare du pays neuf où une racine ancienne a retrouvé son adolescence. » Nous sommes en présence du « sacré », celui de l'Église et celui de la nature :

Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés... Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin, car s'il est vrai que nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié. Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons : elles sont toujours les mêmes. Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillants et vifs, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus humain de tous les cœurs humains : il n'a pas changé. Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de Saint-Jean-d'Iberville à l'Ungava, en disant : ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin. Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler des barbares ; ils ont

27. Lionel Groulx, « Les Traditions des lettres françaises au Canada », dans *Premier Congrès de la langue française au Canada, Québec, 24-30 juin 1912, Compte rendu*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1913, p. 266.

pris presque tout le pouvoir ; ils ont acquis presque tout l'argent ; mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage. C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans les cœurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants : Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer.²⁸

Ce passage de Maria Chapdelaine sera au cœur du roman de Félix-Antoine Savard (1896-1982), *Menaud maître-draveur*. L'idéologie de sauvegarde s'enracine dans la volonté de survivance qui s'appuie sur un territoire, la terre.

Le paysan

Mais la terre n'est pas seulement un territoire ; elle est aussi un mode de vie, la vie paysanne. Et le paysan apparaît dans le discours, ce paysan qui, aux yeux des élites, est un gage de stabilité et de permanence. Dans les grandes crises, on se tournera vers cet homme dont Félix-Antoine Savard a fait l'éloge en ces termes dans *L'Abatis* :

Ainsi m'est apparu, transfiguré peut-être par l'amour que je lui porte, le paysan de chez nous dans l'exercice naturel de sa contemplation, dans l'acte de sa poésie, dans l'état humble et profond de sa conformité. [...] C'est par la foi et la fidélité à la nature qu'il a réglé des mœurs qui vont sans écarts de la loi du pain aux réconfortantes promesses de Dieu, qu'il a accumulé ce fonds de bon sens, de sagesse et de vertu dont nous vivons. Ainsi, sans dévier de la route des champs, de celle de l'épouse, des fils et de celle de Dieu, le paysan de chez nous a fait ce chef-d'œuvre que j'appelle un être accordé. Il faut donc comprendre le paysan, aimer le paysan, aider le paysan. Je vous ai parlé de poésie ; j'avais mon but : montrer que le problème paysan est, avant tout, un problème d'âme. On aime encore la terre chez nous. Il me semble entendre la clameur d'une jeunesse qui voudrait lui être fidèle. Mais la religion des champs est troublée. Ayons le cœur de la respecter et de la défendre. Ah ! si notre petit peuple, né, grandi dans la contradiction, se lasse un jour, et veut faire défaut à son honneur de catholique et de français, un paysan de chez nous, ayant pris conseil de la terre sacrée des

28. Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, roman, Montréal, Fides, [1959], p. 186-187 (publié dans *Le Temps*, Paris, 27 janvier - 19 février 1914 ; Montréal, J.-A. Lefebvre, 1916 ; *Maria Chapdelaine*, Paris, Grasset, 1924).

aïeux, se lèvera et témoignera que le paysan fut le premier dans ce monde de notre patrie, et qu'il veut y être fièrement et victorieusement le dernier.²⁹

Le paysan a gardé le dépôt de la tradition profonde où prend forme l'identité collective.

L'identité et la tradition

Pour comprendre, un rappel. La révolution de 1837 secoue le Canada. Londres fait enquête. En 1839, John George Lambton, premier comte de Durham, présente son *Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique* où il observe : « On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature³⁰. » En 1845, François-Xavier Garneau (1809-1866) lui répondit par son *Histoire du Canada*. Quant à la littérature, l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) en 1861 proposa de l'enraciner dans la tradition orale :

L'histoire si poétique de notre pays est pleine de délicieuses légendes, d'anecdotes curieuses qui lui donnent tout l'intérêt du drame. Il en est encore une foule d'autres qui sommeillent au sein de nos bonnes familles canadiennes et dont le récit fait souvent le charme des longues soirées d'hiver. Mais, si nous n'y prenons garde, elles s'en iront bien vite, s'altérant, se perdant, tant enfin qu'à peine pourrions-nous, dans quelques années d'ici, en recueillir quelques lambeaux épars. Ne serait-ce pas une œuvre patriotique que de réunir toutes ces diverses anecdotes, et de conserver ainsi cette noble part de notre héritage historique ?³¹

Trouver dans la tradition paysanne les thèmes de la littérature à faire naître. Dans le cadre assez large de l'École littéraire de Québec, deux écrivains ont fait entendre la voix du « peuple », des paysans : Philippe Aubert de Gaspé, père (1786-1871) dans *Les Anciens Canadiens* (1863) et les *Mémoires* (1866) ainsi que Joseph-Charles Taché (1820-1894), dont le recueil, « Forestiers et voyageurs ; étude de mœurs » fut d'abord publié dans *Les Soirées canadiennes* en 1863. Pour ce dernier, les légendes reflètent « l'âme » collective et constituent le « fonds » d'une « littérature nationale » :

Ces légendes et ces contes, dans lesquels les peuples ont versé leur âme, avec lesquels ils ont cherché à satisfaire, dans certaines limites, ce besoin du merveilleux qui est le fond de notre nature ; ces souvenirs réels ou fictifs, attachés

29. Félix-Antoine Savard, *L'Abatis*, Montréal, Fides, 1943, p. 205-206.

30. *There can hardly be conceived a nationality more destitute of all that can invigorate and elevate a people, than that which is exhibited by the descendants of the French in Lower Canada, owing to their retaining their peculiar language and manners. They are a people with no history, and no literature.*

31. Henri-Raymond Casgrain, « Préface de *Légendes canadiennes*, Québec, J. Brousseau, 1861.

à tel ou tel endroit de chaque pays habité, constituent une portion notable, le fonds on peut dire, de toute littérature nationale.³²

La thèse est la suivante : le peuple, on entend par ce terme les paysans, a conservé des traditions qui s'enracinent profondément dans le passé et il faut tout faire pour les sauver de la destruction, car en elles vit l'âme collective.

Le même thème fut abordé en rapport avec la culture des Premières Nations. Lors d'un Congrès international des Américanistes à Québec en 1906, le grand anthropologue Franz Boas déclarait :

It may be appropriate to point out at this time the most important gaps in our knowledge relating to the aborigines of Canada, and to express the hope that the beginnings that have been made in this country towards a knowledge of its earliest history may be extended and systematized, in order to save what little remains. Day by day the Indians and their culture are disappearing more and more before the encroachment of modern civilization, and fifty years hence nothing will remain to be learned in regard to this interesting and important subject.³³

Le thème d'une ethnologie de sauvegarde faisait son apparition. Écoutons maintenant Marius Barbeau :

[...] à partir de 1916, un numéro français de la revue [*Journal of American Folklore*] devra contenir soit des contes et des légendes populaires, des ballades et des chansons ou d'autres pièces du folklore des Français d'Amérique, particulièrement des Canadiens. On espère, d'ailleurs, que des littérateurs désintéressés collaboreront bientôt à notre œuvre. Une ample série de traditions populaires sera ainsi, d'année en année, transmise à la postérité. Tandis que les écrivains y trouveront sans doute une veine féconde et régénératrice, les savants se contenteront d'y découvrir, libre de tout alliage et dans sa pureté relative, le folklore de la France au temps de Richelieu. Car, depuis le jour où la France abandonna le Canada à ses destinées, les traditions populaires ancestrales se sont fixées, ou ont suivi un cours indépendant de celles de l'Europe.³⁴

Dans un cours en Sorbonne en 1927, le chanoine Émile Chartier (1876-1963) ira encore plus loin. Il expliquera la survivance du Canada français par la fidélité à la tradition populaire :

32. Joseph-Charles Taché, « Au lecteur », *Forestiers et voyageurs*, édition de 1946, p. 15.

33. Franz Boas, « Ethnological problems in Canada », dans *Congrès international des Américanistes : XI^e session tenue à Québec en 1906*, Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs, 1907, vol. 1, p. 152.

34. Marius Barbeau, « Contes populaires canadiens », dans *Journal of American Folklore*, vol. XXIX, n^o CXI, January-March 1916, p. 2.

[...] le *folklore* canadien-français est la survivance d'une façon de s'exprimer qui fut jadis celle de l'âme paysanne en France. Puis cette littérature populaire a exercé, sur les destinées du Canada français, une influence prépondérante. Loyaux sujets de l'Angleterre depuis plus d'un siècle et demi, si les Canadiens français sont demeurés, depuis non moins longtemps, de vrais fils de la France, c'est au maintien de cet art naïf que pour une large part ils le doivent. Ce qui entretient chez eux l'esprit français, ce sont les récits ou les inventions fantaisistes de leurs conteurs, les redites ou les créations de leurs chanteurs, tout autant que la culture intellectuelle dans les écoles et les collèges, tout autant que l'instinct de réaction accentué par la pression maladroite du maître politique. La survivance canadienne-française, sans être un « miracle », provient d'autres causes sans doute, mais d'abord de la persistance du *folklore* français au Canada.³⁵

Dans un « manifeste » présenté à l'Université de Montréal à l'occasion de la Deuxième Semaine d'histoire en 1945, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard décriront en premier lieu l'extension des recherches de caractère scientifique qu'ils viennent d'entreprendre :

C'est à l'école de cette tradition véridique qu'est aujourd'hui le folklore. Après s'être confiné, il y a un siècle, à la seule littérature orale, aux contes, légendes, chansons, il a peu à peu déterminé comme champ de ses enquêtes et de ses études, toute la vie du peuple traditionnel. Il est devenu science adulte avec un objet précis et des lois rigoureuses. Rien de ce qui est authentiquement populaire ne lui est étranger. Greffier de l'itinéraire humain, du berceau à la tombe, il enregistre tout : la religion, les superstitions, les croyances relatives aux éléments, à la flore et à la faune, les métiers agricoles, marins, forestiers, les arts utiles et agréables, les fêtes, cérémonies et usages, la littérature orale de toute expression, en un mot, toute la vie populaire physique et spirituelle, privée et sociale.

Puis, ils expriment le sens profond de cette quête :

Par ce long cheminement qu'il fait à travers les paroles et les gestes traditionnels, par la comparaison, par l'étude du particulier et de l'universel, des similitudes et des différences, par tout un savant système de déclamation, de pesée et de filtrage, c'est donc aux lois essentielles qu'il [le folkloriste] prétend aller, à la source vitale d'où proviennent les œuvres de l'homme durable.³⁶

En un mot, retrouver sous les formes fragiles de la tradition populaire les fondements d'un humanisme.

35. Émile Chartier, *Au Canada français, La Vie de l'esprit, 1760-1925*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941, p. 31. (Cours à la Sorbonne, 1927).

36. Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard. « Le Folklore et l'histoire », *Les Archives de Folklore*, 1, 1946, p. 23.

En 1954, parlant de « La vocation paysanne de la nation canadienne-française » dans le cadre des *Semaines sociales du Canada*, Félix-Antoine Savard concluait :

Chères traditions de chez nous, de notre paysannerie, traditions authentiques, avec leur saveur particulière, leur cru, si je puis dire, mais, au fond, toutes reliées à l'universel ! Nous qui sommes, depuis plusieurs années, attentifs à toutes les expressions de l'âme populaire, qui recueillons, avec piété, ses moindres signes, nous pourrions vous en dire long là-dessus. [...] Ces souvenirs d'enquête que j'évoque devant vous, je pourrais les étendre aux contes, légendes, aux mœurs et métiers aussi, à tout cet admirable ensemble culturel qui faisait notre différence à nous, Canadiens français, et que nous sommes en train de remplacer, oh ! par si peu.³⁷

Plus près de nous, écoutons le père Germain Lemieux qui s'exclamait, en 1963 :

Comprenons-nous l'importance, pour nous, Canadiens français, de mieux connaître notre folklore et de nous y cramponner comme à un ponton de sauvetage ? C'est une source de fierté, un bain d'énergie patriotique, un rempart contre l'anglicisation et l'américanisation. En chantant nos joies et nos peines dans le mode ancestral, nous réintégrerons cette âme française qui, en se canadianisant, devint celle des laborieux défricheurs, des joyeux découvreurs, des malheureux déportés et des lutteurs persévérants. [...] Nous serons Canadiens français dans la mesure où nous suivrons les traces des générations passées : gaîté française, sens artistique, clarté d'expression, retenue chrétienne et respect des valeurs que nous ont léguées nos pères. C'est par ce retour constant à notre tradition ancestrale, autrement dit à notre folklore, que nous découvrirons les raisons d'être fiers de notre passé et d'affronter crânement l'avenir.³⁸

On l'aura compris. La collecte des traditions orales avait pour objet d'empêcher l'érosion de la mémoire collective constituée de ces œuvres à la fois fragiles et essentielles que sont les chansons, les contes et les légendes. Il s'agissait de construire la maison, je n'ose pas dire la « citadelle », par une ethnologie de sauvegarde. Il y avait urgence. Les grands témoins de la tradition disparaissaient. On appliquait à notre situation la phrase du sage sénégalais, Amadou Hampâté Bâ (1900-1991) : « En Afrique, chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. »

Les collectes se multiplièrent. Le fruit de cette quête se trouve dans les grands fonds d'archives du Musée des civilisations de Gatineau, des Archives

37. Félix-Antoine Savard, « La Vocation paysanne de la nation canadienne-française », *Semaines sociales du Canada*, xxxi^e session, 1954, p. 188.

38. Germain Lemieux, s.j., *Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1963-1964, p. 8.

de Folklore de l'Université Laval, du Département de folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury et du Centre franco-ontarien de folklore de Sudbury, du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Tous témoignent de cette volonté de sauvegarder la tradition.

Quête du sens

Je ne reprendrai pas ici l'état des lieux en rapport avec la « tradition orale », le « folklore », la « littérature orale » ou les genres du conte et de la légende. Je note que la collecte a aussi pris en compte la culture matérielle, le champ des coutumes, l'ethnologie urbaine, les cultures ouvrières, le récit de vie. Nous sommes en présence d'une masse documentaire dont l'analyse et la classification sont toujours en marche. Interminables inventaires. Accumulation des documents d'enquête et laborieuses transcriptions. Entreposage de documents iconographiques ou filmiques. Lourds fichiers.

Je demande ici quel est en définitive le sens profond de ce vaste ensemble documentaire. Sommes-nous en présence d'un patrimoine qui peut avec éloquence dire ce que nous sommes ? Que dit-il de nous ? Quelle parole intelligible cherche à se faire entendre ?

Pour commencer, que trouvons-nous dans ces archives ? Disons-le franchement. Les archives sont un reflet des intérêts ou des préjugés de ceux et celles qui ont fait des enquêtes. Elles ne sont pas un portrait fidèle de la mémoire collective ; elles sont le produit d'une mémoire sélective. Consciemment ou inconsciemment, ceux et celles qui ont fait des enquêtes ont imposé leur point de vue. Les uns ne cherchaient la tradition populaire que dans les campagnes car, à leurs yeux, le folklore disparaissait en milieu urbain. L'Île d'Orléans, Charlevoix et la Gaspésie étaient reconnus comme des lieux de mémoire qui conservaient précieusement les plus anciens chefs-d'œuvre. Plus tard, la Beauce vint s'ajouter à cette liste. D'autres se méfiaient des témoins trop jeunes : l'âge garantissait, semble-t-il, la véracité d'un témoignage. Plus un informateur était âgé, plus son récit était authentique. Un chercheur ne cherchait que les « vieilles chansons » et un autre les « beaux » contes merveilleux. Pour ma part, je cherchais surtout les légendes où circulait le Diable. Une religieuse ne recueillait que des cantiques auprès des vieillards qui n'osaient pas chanter devant elle les chansons gaillardes de leur répertoire. Devant Luc Lacourcière, un informateur de Lotbinière n'a jamais conté ses contes gaulois car, confia-t-il beaucoup plus tard à un étudiant originaire de son village : « Je n'ai jamais conté ça à monsieur Lacourcière parce que, vois-tu, il me gênait³⁹ sans bon sens. Il venait ici avec des prêtres,

39. ...m'intimidait.

des sœurs, des “Français de France” et c’est pas possible de conter ça devant du monde comme ça. » Selon les époques et les chercheurs, les complaintes, les contes merveilleux et les fabliaux inoffensifs se superposèrent comme des couches archéologiques dans les dépôts d’archives. Les légendes s’ajoutèrent. Puis les légendes urbaines. Il faut, de toute évidence, faire le bilan de ce que nous avons accumulé dans nos archives.

L’état des lieux étant connu, pourrions-nous trouver le sens de toutes ces paroles et de tous ces gestes et de toutes ces mélodies et de tous ces pas de danse ? Je suis entouré de centaines de livres : à ma droite, *Les vieux m’ont conté* du père Lemieux, derrière moi, le *Romancero du Canada* de Marius Barbeau, là-bas, la collection des *Archives de Folklore*. Et les livres de Jean-Claude Dupont. Et les *Vieilles Chansons du Détroit* de Marcel Bénéteau. Et *La Danse traditionnelle de l’est du Canada* de Simonne Voyer. Qu’est-ce qui unit tous ces livres et tous ces disques ? Que cherchent à dire tous les rubans magnétiques conservés dans nos archives ? Vers qui ou quoi nous orienteront-ils ? Vers la biographie du collecteur ou vers celle de l’informateur ? Vers une sorte de figure virtuelle où se confondraient tous ceux et celles qui ont pris la parole ? Y trouverons-nous cette « âme française », « l’âme de la Nouvelle-France », « l’âme paysanne » dont parlaient Lionel Groulx et Émile Chartier ? Ou tout simplement l’empreinte laissée par ces consciences qui sont passées avant nous ? Je n’ai pas de réponse en ce qui a trait à une ethnologie de sauvegarde.

Une ethnologie de relation ou de contact

Que dire d’une ethnologie de relation ou de contact ? Elle est à créer. À notre époque, les cultures sont de moins en moins isolées. Elles se touchent et parfois se heurtent. Un milieu qui semblait autrefois homogène est progressivement traversé par des courants inquiétants. Boutiques exotiques. Musique aux sonorités agressives. Plats étrangers. Vêtements différents. Langues hermétiques. Croyances mystérieuses. Est-il possible d’inventer des lieux de rencontre de l’Autre, de celui qui est différent ? L’université possède-t-elle les ressources pour assurer les fondements théoriques d’une dynamique relationnelle ? En un mot, l’université peut-elle créer un lieu d’expression de Soi et de compréhension de l’Autre au niveau des communautés qui constituent l’espace social ? Je rêve d’un projet où chaque communauté qui le désirerait pourrait faire la démarche d’une ethnologie de Soi pour la communiquer éventuellement aux autres.

Une piste se dessine. Les festivals sont des lieux de contact. Je pense aux festivals auxquels j’ai participé en qualité de conteur : la *Grande Rencontre*

de Montréal, *Mémoire et Racines* de Joliette, *Contes et Complaintes du littoral* à Beaumont, *Festival international des arts traditionnels* de Québec, *Festival interculturel du conte du Québec* de Montréal. Chanteurs et conteurs de toutes les cultures s'y rencontrent et découvrent qu'ils parlent la même langue. Nous sommes peut-être en présence d'une forme d'ethnologie de relation et de contact. C'est par nos mythes que nous pouvons nous comprendre.

Après le dernier spectacle du *Festival interculturel du conte du Québec*, chez Marc Laberge, à Montréal, nous étions tous là, d'Afrique et d'Amérique, de Prague et de Bretagne et nous étions conscients d'être, le temps d'un conte, de la même race. De la race de Louis Harvey, dit Grand Louis à Joseph de l'Anse célébré par Pierre Perrault en ces termes : « Il surgit en paroles, comme arbre en branches. Il marche dans l'homme en parlant, en parabolisant, interbolisant, affabulant, discourant et gesticulant⁴⁰. » Et c'est en marchant les uns à côté des autres, les uns vers les autres, en marchant « dans l'homme en parlant, en parabolisant, interbolisant, affabulant, discourant et gesticulant » que nous pourrions peut-être créer une ethnologie de relation ou de contact.

La parole fait vivre ; le silence tue. Toutes les thérapies du monde conduisent à une prise de parole. Les communautés sont créées par une parole partagée. Nos recherches devraient permettre d'aller au-delà de nos différences pour partager nos espérances.

Au retour d'une tournée à travers le monde avec sa troupe, le magnifique comédien Jean-Louis Barrault concluait : « L'homme, partout nous l'avons retrouvé le même, épris de merveilleux et obsédé par sa mort. » À l'horizon de nos vies individuelles et collectives, dans le couchant, les différences s'estompent. Serait-il possible de nous découvrir dans notre vérité à l'heure où nous sommes, avant que le soleil ne se couche et qu'il ne soit trop tard ?

En février dernier, ici, à Sudbury, lors du treizième souper annuel du Patrimoine, je saluais ceux et celles qui venaient de participer au colloque *Convergence Patrimoine 2006* comme suit : « Vous êtes des vivants, des enthousiastes, des impatientes, des travailleurs, des tenaces et des passionnés de folklore, d'histoire, de généalogie, d'architecture et de sculpture, car vous êtes profondément enracinés. » Et je concluais : « Vous avez à faire vivre la mémoire collective. Tous et toutes, vous êtes, je l'ai constaté, bien vivants, d'une vie généreuse et partageuse. De vous, ne peut venir tout simplement que la vie ». De retour à Sudbury, je crois toujours qu'il faut « faire vivre la mémoire collective » et la partager. Je crois aussi qu'il faut être attentif à toutes ces mémoires dont nous faisons la rencontre. Dans la mesure où nous sommes bien conscients de ce que nous sommes, dans la mesure où nous nous possédons, nous pouvons aller vers les autres.

40. Pierre Perrault, dans *Culture vivante*, numéro 1, 1966, p. 27.

Comme il faut protéger les espèces végétales et animales qui constituent le tissu de la vie sur notre planète, il faut accueillir et protéger toutes les cultures et leurs œuvres qui construisent, chacune à leur façon, la *noosphère* du père Teilhard de Chardin⁴¹. Une plante trouvée à Madagascar a permis à l'Institut Pasteur de Paris de créer un traitement d'une forme de cancer. Un conte, un proverbe, un mythe permettra peut-être à quelqu'un, quelque part d'espérer et de se relever.

41. « Et ensuite que nous élargissions nos vues jusqu'à envisager la formation actuelle, sous nos yeux, à la faveur des facteurs hominisants, d'une entité biologique spéciale, telle qu'il n'y en a jamais eu encore sur Terre, – la formation, veux-je dire, à partir et au-dessus de la Biosphère, d'une enveloppe planétaire de plus, l'enveloppe de substance pensante à laquelle j'ai donné, par commodité et symétrie, le nom de Noosphère. » Pierre Teilhard de Chardin, *L'Avenir de l'Homme*, Paris, Éditions du Seuil, 1959, p. 203.